

Evolution de l'offre d'acheminement transport au 1^{er} janvier 2009

Paris, le 3 avril 2007. GRTgaz et TIGF préparent en collaboration avec la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) l'offre d'acheminement applicable à compter du 1^{er} janvier 2009.

Cette évolution de l'offre d'acheminement intégrera l'engagement pris par GRTgaz de réduire le nombre de ses zones d'équilibrage de quatre à deux. Ainsi la future zone d'équilibrage GRTgaz nord regroupera les actuelles zones nord, est et ouest.

Dans sa communication du 26 mars 2007, la CRE a demandé à TIGF et GRTgaz la mise en place d'un programme de travail pour faciliter, à compter du 1^{er} janvier 2009, les opérations d'acheminement au sein des zones d'équilibrage opérées par GRTgaz et par TIGF dans le sud de la France.

L'objectif de ces travaux communs est de faciliter, pour les utilisateurs du réseau, l'acheminement et les échanges de gaz au sud de la France, en étudiant les possibilités d'augmentation des capacités commercialisables, ainsi que l'harmonisation des règles et des conditions opérationnelles d'accès aux réseaux des deux transporteurs. Dans ce cadre, l'équilibrage continuera d'être réalisé de façon autonome par chacun des deux opérateurs sur leurs zones respectives.

Par ailleurs les formats et les modalités d'allocation des capacités entre la future zone GRTgaz Nord et la zone GRTgaz Sud, et entre la zone GRTgaz Sud et la zone TIGF doivent également être précisés pour permettre aux expéditeurs d'organiser leur activité au delà du 1^{er} janvier 2009.

C'est pourquoi d'ici fin mai 2007 seront proposées à la CRE,

- Par GRT gaz : les modalités relatives à l'interface GRTgaz Nord / GRTgaz Sud,
- Par TIGF et GRT gaz : les modalités relatives à l'interface GRTgaz Sud / TIGF.

De plus, les opérateurs proposeront également à la CRE que les capacités sur ces interfaces puissent être réservées par les expéditeurs dès la fin de l'année 2007.

Dans l'attente des conclusions de cette démarche, et à compter de ce jour, la commercialisation des capacités (y compris restituables) aux points d'interconnexion Hérault et Dordogne est interrompue au delà du 1^{er} janvier 2009. La commercialisation au delà du 1^{er} janvier 2009 des capacités de liaison entre les zones actuelles nord, est, ouest et sud de GRTgaz a été interrompue au 1^{er} janvier 2007.

GRTgaz et TIGF organiseront courant mai un atelier de travail avec les expéditeurs transport, afin d'échanger sur ces évolutions et de préparer leur rapport à la CRE.

Ces travaux s'engageront dans le respect des droits et responsabilités des deux opérateurs résultant de leurs obligations contractuelles et réglementaires.



TIGF

Par ailleurs, GRTgaz et TIGF poursuivent la mise en œuvre coordonnée de leurs programmes d'investissement respectifs. Les développements de capacités prévus par les deux opérateurs sont indispensables à l'amélioration du fonctionnement du marché français.

GRTgaz

GRTgaz a la responsabilité d'exploiter, entretenir et développer un réseau de transport de gaz naturel en France de plus de 31 600 km.

Dans un marché européen en mutation, GRTgaz a une double mission :

- *acheminer le gaz naturel jusqu'aux clients dans des conditions de coûts et de sécurité optimales*
- *accompagner l'ouverture du marché du gaz naturel en France par la mise à disposition du réseau à tous les opérateurs agréés, en toute impartialité.*

www.grtgaz.com

TIGF

TIGF a la responsabilité d'exploiter, entretenir et développer :

- o *un réseau de transport de gaz naturel en France de plus de 5000 km,*
- o *des stockages de gaz naturel d'une capacité utile de 2,5 Gm3 soit 23 % des capacités françaises.*

TIGF offre et développe des services de transport et de stockage de dimension européenne pour la satisfaction de ses clients, dans le respect des principes de développement durable et dans des conditions de fiabilité et de sécurité conformes aux meilleurs standards de la profession.

www.tigf.fr

CONTACTS PRESSE :

GRT GAZ : DOMINIQUE SANTONI – DIRECTION COMMERCIALE – Service Acheminement
téléphone 01 47 54 31 64 – dominique.santoni@grtgaz.com

TIGF : SEBASTIEN DEMEZ
Téléphone 05 59 02 16 81 – sebastien.demez@tigf.fr